Si telle était la politique du ministère dans le passé, je dirai qu'il nous faudra plus qu'une pétition pour justifier le vote de ce crédit. Le ministre pourra peut-être nous dire si d'autres personnes que M. Douglas ont demandé ces travaux.

L'hon. M. REID: La pétition est signée par des habitants de la localité. Ce sont eux qui ont demandé ces travaux; ce n'est pas du tout la pétition de M. Douglas.

M. McKENZIE: Le ministre nous a dit que cet endroit n'est qu'à 8 milles de Saint-Pierre. Entre Saint-Pierre et l'Anse aux Soldats, et entre l'Anse aux Soldats et le havre Johnston, jusqu'à Irish Covetous ces villages sont situés sur la rive sud du lac Bras d'Or—les habitations sont très éparses, et je ne sais trop si l'on pourrait trouver 400 familles sur le parcours de milles entre Saint-Pierre et l'Anse aux Soldats, pour signer cette pétition.

Le ministre dit encore que cet endroit est très éloigné du chemin de fer. En réalité la ligne n'est qu'à 8 milles de Saint-Pierre et elle se relie à l'Intercolonial. Je représente un comté dont l'extrémité nord est éloignée de 110 miles de tout chemin de fer. Les trois quarts de mon comté sont à plus de 40 milles de toute voie ferrée. Mais il est inutile de parler de ces choses au ministre des chemins de fer, car il ne veut rien m'accorder.

Un peu plus bas se trouve le havre Johnston où fait escale le bateau dont nous parlions. Ce crédit n'a aucune raison d'être, à moins que l'on ne veuille mettre \$2,500 entre les mains des amis politiques du ministre qui les dépenseront à acheter du bois et des piquets, et qui promettront de donner à ces électeurs une journée d'ouvrage lorsque le temps de l'élection arrivera; c'est là le seul but de ce crédit.

Le comté de Richmond a été représenté par des libéraux pendant les quinze années que sir Wilfrid Laurier a été au pouvoir, et si ce quai eût été utile, il aurait été construit. On en a construit un à Irish Cove, un autre à Johnston Harbour et un troisième à Saint-Pierre. Le ministre connait les besoins dans la partie du pays d'où il vient, où les terres aboutissent à des lacs, et il sait que s'il y a un quai public à tous les huit milles ou environ, les habitants sont satisfaits. Il n'y a que huit milles de distances entre Johnston Harbour et cet endroit, et de l'autre côté huit milles aussi jusqu'au canal où il y a un quai. Le ministre n'a aucune raison d'insister sur le vote de ce crédit, même si nous n'avions pas la promesse de l'an

cien ministre des Travaux publics qu'aucuns travaux ne seraient entrepris tant que les conditions financières du pays ne seront pas changées. Je suis certain que si M. Rogers était encore à la tête de ce ministère, il tiendrait parole et ne demanderait pas ces nouveaux crédits.

M. SINCLAIR: Le ministre ne répond pas, de sorte qu'il est très difficile de savoir ce qu'il entend faire. Il nous a parlé d'une pétition qui lui a été adressée, mais n'a rien dit du rapport de l'ingénieur. S'il n'existe aucun doute au sujet des faits, le ministre devrait être en état de découvrir la vérité dans le rapport de l'ingénieur. Il sait que c'est la procédure ordinaire lorsqu'une pétition arrive au ministère. On la transmet à l'ingénieur du district, qui examine la question et présente un rapport au ministre. J'ajouterai que très souvent les faits rapportés par l'ingénieur diffèrent beaucoup de ceux relatés dans la pétition. Le ministre ne nous a guère parlé du rapport de son ingénieur au sujet de cette entreprise. Mon honorable ami de Cape-Breton-Nord (M. McKenzie), nous a dit qu'il y avait déjà bon nombre de quais dans cette région et que celui que l'on veut construire sera tellement éloigné des habitants pour lesquels on veut le construire, qu'ils devront utiliser d'autres quais.

En expliquant aux électeurs que je représente les raisons pour lesquelles les différents crédits demandés pour les travaux sur la côte avaient été rayés du budget, je leur ai fait connaître la promesse de l'ancien ministre des Travaux publics que dès l'instant où le Gouvernement se déciderait à entreprendre de nouveaux travaux. ceux-ci seraient les premiers. Est-ce que la promesse de l'ancien ministre ne compte plus? Le ministre actuel des Travaux publics ne la remplira-t-il pas? Si le Gouvernement décide de construire de nouveaux quais, je veux que l'on donne de l'argent pour celui qui a été rayé de la liste dans mon comté et qui dessert trois villages et une grande partie de la côte. Je demanderai au ministre de remettre au budget le crédit pour un quai à Cole Harbour, parce que je sais qu'il est beaucoup plus important que l'autre. Je voudrais savoir si le ministre veut respecter la promesse donnée par son prédécesseur.

L'hon. M. REID: J'aimerais beaucoup à maintenir ce crédit, et vu la discussion qui vient d'avoir lieu je consulterai les fonctionnaires du ministère et j'étudierai l'affaire.